

LE COURRIER DES VERNOTS

04



ÉDITO

Depuis 9 mois déjà, votre équipe municipale est au travail.

9 mois de découvertes, de prise de possession des fonctions et des dossiers, de rencontres multiples avec nos partenaires et nos concitoyens ; 9 mois d'un travail intense et dense où chacun a pris pleine mesure de la tâche à accomplir et l'a entreprise avec beaucoup d'enthousiasme et d'ardeur.

À la lecture de ce « courrier des Vernois » n° 4, qui est un cahier de fin d'année plus étoffé, vous trouverez l'essentiel du travail accompli, les réalisations et les projets en cours et à venir.

N'hésitez pas cependant à satisfaire votre désir d'information lors des permanences des élus du samedi matin, ou des séances du conseil municipal qui sont publiques, mais également en visitant le site internet de la mairie. Au mois de mars, nous organiserons une « réunion-bilan » afin de vous rendre compte d'une année de mandat, comme nous nous y étions engagés. Ce sera l'occasion de faire le point et de débattre avec cet esprit positif et constructif qui nous anime et qui reflète notre désir de communiquer. Malgré les menaces qui pèsent sur les collectivités locales, j'espère que 2009 nous permettra de mener à bien ces projets et répondra aux attentes de chacune et chacun d'entre vous, en gardant toujours à l'esprit le souci de l'intérêt général.

Il faut impérativement continuer à innover, investir et avancer au mépris des difficultés.

Je souhaite pour vous que ces fêtes de Noël se partagent en famille ou entre amis, avec beaucoup d'amour, de générosité, et de plaisir à donner et à recevoir. Qu'elles soient douces à votre cœur.

Je souhaite que cette nouvelle année qui s'annonce difficile surtout pour les plus modestes et les plus fragiles, soit une année de fraternité, plus que jamais solidaire, car dans l'adversité il ne faut pas baisser les bras et savoir résister.

Les adjoints, les conseillers municipaux, le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter à vous tous, vernois et vernaises, une très bonne année 2009 !

Bien sincèrement,

VOTRE MAIRE :
Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINÉ



Lâcher de ballons lors du Téléthon du samedi 6 décembre au bois de l'Hôpital.

Heureuse année à toutes et à tous !

VERNY ET MOI !

Paroles, engagements et souhaits des conseillers...

CATHERINE AMANN

Verny est pour moi un village « idéal », de par sa taille - ni trop grand, ni trop petit - de par sa situation - ni trop urbain, ni trop campagne - mais un village ne peut pas se développer pleinement si chacun se contente d'être « consommateur » : chaque Vernois a un rôle à jouer au sein de la communauté pour que le cadre de vie de tous soit amélioré !

VINCENT BEMER

De nombreuses années passées à VERNY, et toujours autant de plaisir à y vivre. Continuons ensemble à préserver l'entente et la convivialité afin que chacun se sente bien et que Verny continue d'être un village agréable.

MAURICE BOYE

Un sourire, quelques mots échangés, un coup de main quand il faut aider, des gestes simples au quotidien pour une douceur de vie dans notre village que nous aimons, que nous voulons voir prospérer et faire face aux difficultés que l'avenir nous réserve

CHANTAL BRICOUT

Je nous souhaite de vivre dans un monde libre où personne ne sera rejeté du droit à la parole, non pour être écouté mais pour être compris.

SÉVERINE COURTOIS-SENE

Un rêve : un endroit où il fait bon naître, grandir, apprendre, bouger, s'amuser, s'aimer, bâtir, travailler, s'épanouir, aider, transmettre, et... se reposer. Un endroit : Verny.

SOPHIE DIAMANTINI

En 2009, évitons l'indifférence ! Un sourire, un bonjour... apprenons à nous connaître. Nos vies de tous les jours existent et sont bien plus agréables grâce à ces gestes simples.

ANDRÉ FABER

Le village, doté de ses nombreux commerces et infrastructures, pourrait se suffire à lui-même. J'aime qu'il regarde loin, qu'il soit aussi un carrefour humain et généreux.

ISABELLE JASKULA

En cette fin d'année chaotique, souhaitons nous pour l'an neuf un village serein où jeunes et moins jeunes pourraient se côtoyer, se rencontrer, dialoguer, partager, sans animosité ; Bref, combler le fossé générationnel générateur de conflits.

ANGÉLIQUE JOLY

Voilà 293 jours au 31/12/08 que je suis conseillère municipale. Novice, j'apprends de chacun des 19 tout en défendant mes propres idées et convictions. Pour, abstention ou contre, je vote pour ce que je crois être le mieux pour l'ensemble de la population. En 2009, une seule et juste promesse : je continuerai à penser « vernois ».

ODILE LACOMBE

Pour mon village la culture du beau, du bien-être et du mieux vivre.

ANDRÉ MORDENTI

Notre village propose déjà une palette de commerces, de services et d'activités très large, elle doit être améliorée en écoutant tous les Vernois, en prenant

des décisions de bon sens sans parti pris et en soutenant toutes les bonnes volontés. Verny sera alors plus agréable à vivre et plus attractif.

BERNARD MULLER

Quelque fois je regrette le petit village que Verny était, mais j'ai le regard tourné vers l'avenir.

VICTORIEN NICOLAS

Verny, village animé, dynamique et riche de ses habitants et de forces vives. Ces richesses continueront à faire vivre ce bourg né, il y a plus de mille ans

PIERRE NOIROT

Jeune élu de souche vernoise, je m'efforce d'être digne de mon engagement municipal et de contribuer à l'évolution de notre village.

COLETTE ROTTIER

Que chacun se donne la main et s'entraide tout en respectant son prochain, voici une nouvelle vision pour un espoir nouveau et une vie sereine.

FRANÇOIS VALENTIN

Verny paisible ou Verny dynamique ? Les deux évidemment. Verny doit être un véritable espace inter générationnel !

JOËL XOLIN

Séduit par cette petite ville à taille humaine, je m'y suis installé et y trouve la vie bien agréable. Agissons en préservant - et même en améliorant - cette qualité de vie pour que tous les habitants, anciens et nouveaux, jeunes et moins jeunes, continuent de s'épanouir à Verny.

LES COMMISSIONS ROULENT POUR VERNY

Les commissions proposent des pistes de réflexions au Conseil Municipal. Voici quelques exemples de propositions et réalisations.



Circulation, sécurité routière

Elle s'est réunie trois fois. Elle a dans un premier temps examiné par un tour du village, les réalisations nécessaires. La dernière réunion a eu lieu pour déterminer les projets de 2009 en fonction des impératifs budgétaires :

- Sécurisation de l'entrée de ville côté Metz par une signalisation renforcée du passage pour piétons et la création d'un îlot.
- Sécurisation de la Rue de Lorraine pour réduire la vitesse des véhicules
- Achat d'un indicateur de vitesse.

Des priorités seront établies en fonction des urgences et des possibilités financières. Courant 2009, la commission proposera un échéancier des réalisations des cinq années à venir.



Affaires scolaires

Selon les estimations actuelles, les effectifs du groupe scolaire seront en légère baisse pour l'année 2009-2010 et l'inspection académique envisage une fermeture de classe. La commission examinera la situation en tenant compte des nouveaux éléments qui pourraient éviter cette fermeture : en plus de l'arrivée possible de nouveaux habitants, l'extension de l'accueil périscolaire permettra probablement d'éviter certaines demandes de dérogations (scolarisation en dehors de Verny) qui avaient lieu auparavant. Depuis la rentrée de septembre 2008 les cours du samedi matin sont supprimés (passage à 24h par semaine, sur 4 jours). On peut noter que cela représente un inconvénient pour l'organisation d'activités comme la fête de l'école, la chorale scolaire. Les élèves de CM1 viennent de découvrir quelques expériences au campus Bridoux à l'occasion de la fête de la science et les élèves de CM2 vont bientôt partir en classe de neige ; des subventions spéciales ont été attribuées pour aider au financement de ces sorties. Les travaux de rénovation du groupe scolaire sont en cours et la première tranche se termine.



Affaires sociales

Création d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Créé au 1^{er} janvier 2009 à Verny, il aura pour rôle d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Le Conseil d'Administration sera composé de :

- 7 membres du Conseil Municipal (membres de la commission affaires sociales)
- 7 membres extérieurs qui seront prochainement désignés par Madame la Maire

Le maire est président de droit.

Le CCAS sera doté d'un budget annexe.



Environnement, espaces verts

Diverses plantations et le travail des employés communaux sont venus embellir Verny, les efforts en toutes saisons des habitants pour fleurir et illuminer leur maison ont été récompensés. Nous poursuivrons en ce sens et souhaitons organiser un « nettoyage de printemps » de la commune. Un système de co-voiturage est en train de se mettre en place. Vous serez prochainement sollicités pour nous faire part de vos besoins et avis, avant que le forum internet puisse voir le jour. Au 1^{er} semestre 2009, nous vous proposerons une rencontre dédiée aux économies d'énergie, solutions alternatives et respect de l'environnement. Toute contribution est bienvenue.



Vie économique

De nouveaux venus (ambulancier, Verny Kebab...) ont permis une diversification des activités au sein de la commune. Par ailleurs, plusieurs projets d'implantation d'un supermarché à l'entrée de Verny (en venant de Metz) sont à l'étude. En effet, le développement de notre commune pourrait s'enrichir d'un certain dynamisme commercial. Un supermarché mieux

dimensionné mais aussi des commerçants au centre-ville et des artisans bien implantés répondraient ainsi à l'attente des vernois. Afin de les sensibiliser à cette évolution, tous les acteurs économiques ont été réunis le 10 décembre à la mairie pour un premier échange.



Petite enfance

L'un des premiers travaux de la commission enfance, petite enfance et périscolaire a été le remplacement de l'aire de jeux de l'espace loisirs. En effet, il nous est apparu urgent de réhabiliter cette zone. La commission a donc imaginé, consulté des entreprises spécialisées pour proposer un projet au Conseil Municipal, qui a accepté à l'unanimité. Première réalisation concrète de la nouvelle équipe, nous sommes ravis de son succès auprès des enfants. La commission travaille à améliorer et faciliter la vie des familles et des assistantes maternelles. Aussi, si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous les faire connaître. De la théorie à la conception, il n'y a qu'un pas, nous le ferons pour vous et avec vous !



Associations, fêtes, CSC Faber, et Jeunesse

En juin dernier, la commission avait organisé une rencontre avec les jeunes vernoises et vernois pour instaurer un dialogue avec les élus. Ce dialogue continue d'exister de façon informelle, une rencontre sera organisée au printemps prochain. Actuellement, la commission travaille sur le règlement intérieur, et les modalités de location du centre socio-culturel Faber. Elle étudie les fonctionnements des fêtes foraines de Verny. Elle a surtout entamé une grande réflexion sur les aides (subventions, mise à disposition de salle ou d'équipement communal, aide technique et matériel), aux associations de Verny. La Commission a engagé depuis mars dernier divers chantiers de réflexions et tente d'apporter des propositions fortes, raisonnées, raisonnables, soucieuses de l'intérêt collectif des Vernaises et des Vernois.

RENCONTRES ET ÉCHANGES AU VILLAGE



REPAS DES ANCIENS

Plus de cent personnes se sont rassemblées au centre Faber autour d'un repas de fête dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nos séniors ont pu apprécier l'orchestre mais également la surprise qui leur était réservée : un défilé spectacle de jeunes vernois costumés, organisé par la nouvelle association créée récemment à Verny « les 2 fées ». La municipalité a voulu démontrer ainsi l'attention portée à nos anciens.



FLEURIES ET ILLUMINÉES

Messieurs et Mesdames Lescure, Nisi et Reschmann sont les heureux lauréats vernois du concours cantonal des maisons fleuries. Une cérémonie sera prochainement organisée en leur honneur à la mairie, à laquelle sera également conviée les lauréats des maisons illuminées que le jury va désigner prochainement.



ESPACE JEUNES

En juin dernier, les jeunes Vernaises et Vernois ont été accueillis en mairie. Au cours de la rencontre, ils ont émis le souhait d'avoir un espace pour se rencontrer librement. Le Conseil Municipal a donné son accord. Ainsi à la fin de l'été un groupe de jeunes a nettoyé, ce qu'on appelle l'ancienne serre, afin de l'aménager en un espace couvert et ouvert. Une toiture devrait être installée au printemps prochain. Cette réalisation repose sur la participation pleine et entière de la jeunesse vernoise.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est tenu le samedi 6 septembre au centre socio culturel Faber a rencontré un franc succès, tant auprès des Vernaises et Vernois voire au delà. Cette manifestation annuelle conviviale a permis au public, venu en grand nombre de rencontrer en un seul lieu et au même moment l'ensemble des 22 associations vernoises. Ces dernières proposaient aux visiteurs de découvrir leurs activités artistico-culturelles (théâtre, danse country, art du déguisement), sociales (ADPC, Lion's Club/Chiens Guides d'Aveugles), sportives (judo, tennis, football, pétanque, natation, gymnastique, yoga) et touristiques (ADFM ; Groupe Fortifié de l'Aisne).

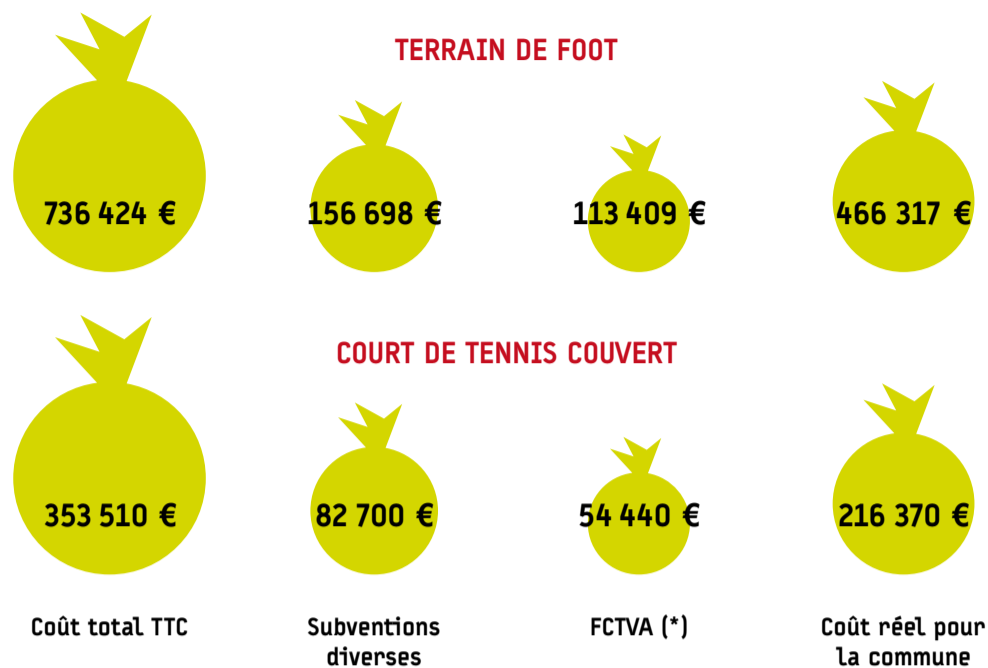
HONORARIAT

Attribution de l'honorariat à Jean-Louis Rossignol, ancien maire et René-Roger Noirot, ancien adjoint au maire, pour les vingt cinq années passées au service de la commune.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

Ces dernières années, les grands projets ont surtout été dédiés au sport, deux grandes réalisations ont vu le jour : le terrain de football synthétique et le terrain de tennis couvert.



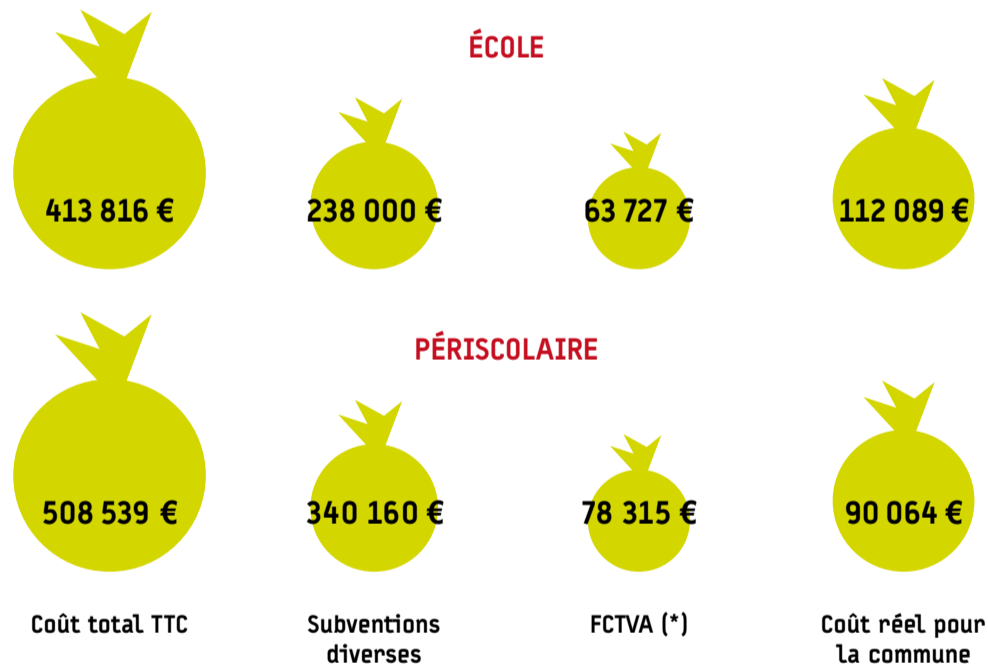
Pour financer ces projets, une ligne de trésorerie de 550 000 € a été ouverte le 7 septembre 2006 puis renouvelée le 15 septembre 2007. Une ligne de trésorerie permet de la souplesse dans la mesure où on ne paie des intérêts que sur la somme dont nous avons réellement besoin. Nous avons renouvelé pour la dernière fois cette ligne de trésorerie lors du conseil municipal d'octobre. L'année prochaine, nous la transformerons en emprunt.

Situation des emprunts

Le 31 décembre 2007, l'encours de la dette était de 517 000 €, en dessous de la moyenne des communes comparables qui est de 595 000 €.

Les grands projets 2009

Les grands projets de 2009 seront axés sur l'enfance. Deux réalisations verront le jour : la réfection de l'école et l'extension du périscolaire pour permettre d'accueillir tous les enfants dès 3 ans.



La commission se déroulera en début d'année pour examiner le budget 2009 et donner son avis sur celui-ci.

(*) Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) permet de compenser une partie de la charge de TVA supportée par les collectivités territoriales sur leurs dépenses réelles d'investissement, il est versé aux communes deux ans après la dépense.

RÉUNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS



Les commerçants et les artisans de Verny ont été conviés le 10 décembre en mairie, en présence du conseil municipal, des services de l'État représenté par le directeur régional du commerce et de l'artisanat et d'un chargé de mission de la direction des TPE du Conseil Régional. Salle comble et beau succès pour une première rencontre qui optimise et valorise le tissu économique local.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

L'école de Verny compte cette année 10 classes (3 classes maternelles et 7 classes élémentaires) et une classe ouverte d'adaptation. Un nouveau poste de psychologue scolaire a été créé, Marie-Thérèse Masson a été nommée à ce poste. Nous accueillons également pour une année Jennifer Sassu qui complétera le mi temps de M^{me} Jager.

Horaires de l'école : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h00. S'ajoutent à cela 2 heures d'aide individualisée le lundi et le jeudi de 16h00 à 17h.



Le groupe scolaire est dirigé par François VALENTIN, décharge de direction : les lundis, mardis.



Classe de Petite Section - 23 élèves
Renée JAGER les lundis et mardis
Jennifer SASSU les jeudis, vendredis



Classe de Moyenne Section - 31 élèves
Danièle SELZNER



Classe de Grande Section - 24 élèves
Joëlle MOREAU, notre titulaire mobile qui occupera ce poste pour toute l'année scolaire.



Les enseignantes sont assistées de deux aides maternelles : Louise MEY et Isabelle LOCKS



Classe de CP - 23 élèves
Elsa COUVERT



Florence CAVOT les jeudis



Classe de CP CE1 - 9 et 12 élèves
Christine DUPRAZ



Classe de CE1 - 24 élèves
Bernard CHAPAYS

Classe de CE2 - 24 élèves
Florence CAVOT les lundis, mardis.
François VALENTIN les jeudis, vendredis.



Classe de CM1 - 23 élèves
Fabienne THOMAS



Classe de CM1 CM2 - 9 et 14 élèves
Patrick HENRY



Classe de CM2 - 26 élèves
Daniel SCHEFFER



Classe ouverte d'adaptation :
Isabelle GENET



Psychologue scolaire :
Marie-Thérèse MASSON

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 17 octobre. 367 inscrits, 114 votants, 108 exprimés
Ont été élus avec 108 voix :

Titulaires :
Fabrice ACH
Isabelle BERTOLASO
Florence CAGNANT
Jean-Marie CHRIST
Florence DELOGE
Ilda GIANESELO

Jacques LECOGNE
Farine MARGUET
Jean-Marc SAUTREAU
Carole SCHMITT

Suppléant :
Laurent BONNEFILLE

Fête du village : brocante 1

Comme chaque année depuis 8 ans, le 5 octobre, l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Verny, a organisé une brocante à l'occasion de la fête du village. La brocante a connu un franc succès, grâce à sa solide réputation, qui n'a cessé de croître au fil des années. Dès 6 heures, les Sapeurs Pompiers ont accueilli pas moins de 230 exposants, qui se sont installés rue du Château, de la Mairie d'Avigy et la cour du Château, auxquelles se sont ajoutées, depuis cette année, les rues d'Orceval et des Fontenottes. Ainsi les visiteurs venus massivement ont flâné, fouiné, chiné, parfois réalisé une affaire ou bien trouvé la pièce qui manquait à une collection... La brocante a aussi été le lieu de rencontre de familles, amis, voisins, et de collègues de travail. L'Amicale des Sapeurs Pompiers et la municipalité remercient les habitants des rues utilisées par les brocanteurs pour leur compréhension. Cette compréhension est nécessaire au bon déroulement de cette manifestation. Ainsi avec les attractions foraines, la brocante a contribué à une joyeuse animation du village. La Municipalité et l'Amicale des Sapeurs Pompiers vous donnent donc rendez-vous les 3 et 4 octobre 2009 pour une nouvelle édition de fête du village.



Jeux 17

Pirates ou princesses... Escalader ou glisser... Les enfants s'évadent dans leur nouvelle aire de jeux!



LA VIE À VERNY

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES EN 2008 ET LES PROJETS EN COURS...



Camion

Nos ouvriers communaux disposent à présent d'un nouveau camion. Le précédent véhicule utilitaire avait 13 ans et n'assurait plus la sécurité nécessaire. Coût 24 816 € HT.

Le groupe scolaire 2

La première tranche est terminée. Les nouveaux jeux sont à la disposition des enfants de la maternelle. La clôture et aussi les portes de la maternelle viennent d'être changées. La tranche 2 comprend les postes les plus importants (étanchéité, chaudière, bardage, préau et cour du primaire, ainsi que la rénovation intérieure). Les habitants seront tenus informés au fur et à mesure de l'avancement des travaux qui dureront au moins un an.



Mairie - Internet 3

Afin d'offrir une possibilité d'accès gratuit pour tous, un poste informatique est mis à la disposition du public pendant les heures d'ouverture de la mairie. En plus des sites web, vous pouvez également consulter quelques guides pratiques mis à disposition gracieusement par le Conseil Régional ou rédiger un courrier sur traitement de texte. Pour une diffusion rapide des informations et une dématérialisation de certaines démarches, le site Internet de la commune a été modernisé et son adresse simplifiée en www.verny.fr

Recensant de nombreuses informations sur la vie de notre village, c'est une source d'informations des plus utiles, mise à jour régulièrement.

N'hésitez surtout pas à nous contacter par mail à mairie.verny@wanadoo.fr ou directement depuis le site, notamment pour poser une question, signaler un événement... Bien entendu, il est possible de consulter en ligne les délibérations du Conseil Municipal, le Courrier des Vernois, les publications et attributions des marchés publics. D'autres fonctionnalités seront ajoutées, en fonction des besoins, de nos idées mais aussi de vos suggestions. L'évolutivité, c'est l'intérêt essentiel de ce moyen de communication moderne!



Eglise 4

Les travaux de mise en conformité de l'installation électrique de l'église viennent de se terminer pour un montant de 5 947 € HT, subventionné à 49,60 % par le Ministère de l'Intérieur, par l'intermédiaire du Sénateur Jean-Marc TODESCHINI. Le Conseil de Fabrique participera pour moitié à la dépense HT sous forme de don à la commune. L'installation précédente datait de 1944!

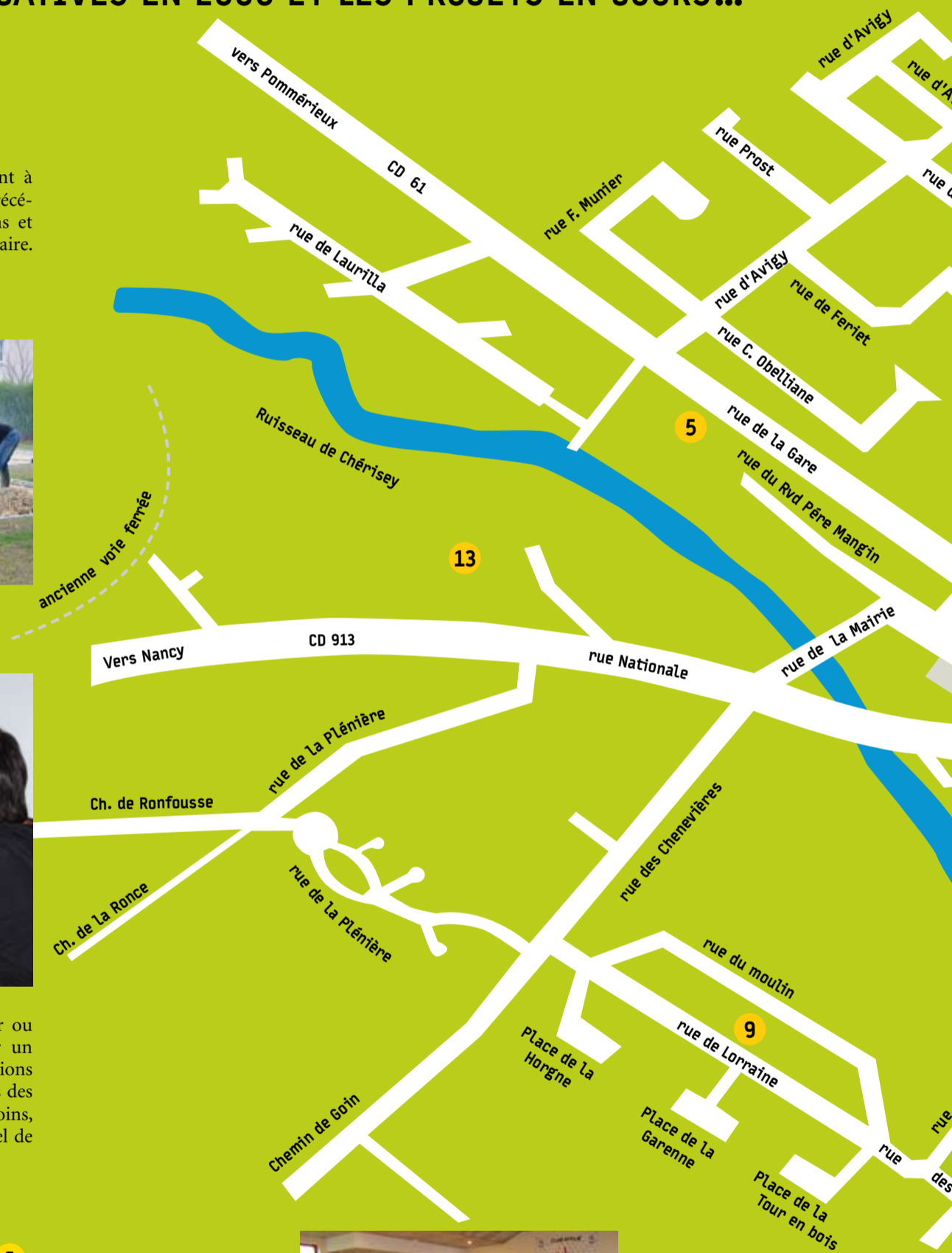
Cimetière 5

Le cimetière se voit à présent doté d'un nouveau portail et portillon pour un coût de 2 470 € HT. Un marché pour des travaux concernant l'évacuation des eaux pluviales a été signé, ces travaux vont commencer prochainement.



Nouveaux tatamis pour le Judo Club Verny 6

Depuis le mois d'octobre dernier, les judokas vernois s'entraînent sur de nouveaux tatamis. En effet, les tapis de judo achetés en 1996 étaient très détériorés. C'est pourquoi, le Conseil Municipal, en accord avec le Judo Club Verny, a décidé l'acquisition de 95 nouveaux tapis pour un montant de 5 320,99 € HT subventionné à 49,82 % par le Ministère de l'Intérieur, par l'intermédiaire du sénateur Jean-Marc TODESCHINI.



Un nouveau court de tennis couvert 16

Nous avons trouvé cet équipement avec les pignons de la toiture déchirée par un coup de vent en février 2008 et de nombreux litiges avec les entreprises. Finalement une toiture renforcée a été mise en place et le chantier mené à son terme. Madame la Maire a pu remettre à la disposition du Tennis Club de Verny ce nouveau court couvert au cours de son Assemblée Générale du 19 septembre dernier. Depuis cette date les mordus de tennis peuvent profiter pleinement de ce nouvel équipement municipal.



Rond point 15

Les projets de lotissement des Bagrasses, de la gendarmerie, et du supermarché nécessitent une étude à l'entrée nord de Verny. L'interconnexion au CD913 doit être construite de manière pertinente. Alors rond point ou tourne à gauche et à droite, là est la question. Chacune des offres répondra à des critères bien précis : gestion de la sécurité, des nuisances mais aussi qualité paysagère, qualité du projet urbain, etc. L'étude nous guidera dans nos choix.



Un éclairage agréé pour le terrain de football 14

Le nouveau terrain synthétique de football mis à la disposition du F.C. Verny-Louvigny, des scolaires et périscolaires en mars 2007 n'avait pas d'agrément de la Ligue Lorraine de Football pour son éclairage. Cette opération a été menée à son terme et l'éclairage a été agréé pour les compétitions régionales en août dernier. C'était nécessaire, car la qualité du terrain a attiré de nombreux jeunes à la pratique du football et cet éclairage agréé sert pour les nombreux matchs de jeunes du samedi après-midi, particulièrement en hiver. Nous en profitons pour encourager et féliciter les adultes bénévoles qui donnent de leur temps pour entraîner et encadrer ces jeunes.



Collège, rentrée en 2012 ? 13

Les collégiens vernois ne prendront plus le bus pour se rendre au collège Paul Verlaine de Magny. Bientôt, ils seront accueillis dans un collège flambant neuf à Verny. Ce bâtiment ouvrira ses portes à 500 jeunes du sud messin. C'est bien parti pour que le mythe devienne enfin réalité.



Les Bagrasses 12

Le dossier du lotissement de 38 parcelles « les Bagrasses » est conduit par la société FHA (Foncière Hughes Aurèle de Raedersheim, Haut Rhin). Deux ans ont été nécessaires pour retrouver les propriétaires des parcelles concernées. À présent ils ont tous signé un compromis de vente. Des fouilles archéologiques vont être entreprises. Les personnes intéressées par une acquisition de terrain à bâtir se font connaître auprès de la société grâce au numéro mis à leur disposition sur le site du futur lotissement.



Un supermarché 11

Le groupe Carrefour souhaite implanter un SHOPI plus vaste à Verny. Aussi plusieurs études sont menées par des investisseurs afin de répondre au mieux aux besoins des habitants, aux intérêts de la commune et au développement du commerce. Plusieurs présentations ont été faites aux conseillers municipaux. La commune peut vendre une partie de parcelle pour exercer cette activité à la sortie du village sur le lieu-dit « le fort » situé sous la caserne des pompiers. Une réflexion est en cours.

Augmentation de la capacité d'accueil du Périscolaire 10

Comme prévu lors de la campagne électorale, l'extension du local périscolaire actuel par un bâtiment pouvant accueillir 30 enfants de 3 à 6 ans a été mis en chantier. La maîtrise d'œuvre a été confiée à un cabinet de jeunes architectes de Nancy et son ouverture est prévue à la rentrée 2009. Ce bâtiment sera constitué d'une structure bois et répondra au cahier des charges « Haute Qualité Environnementale », il sera particulièrement économe en énergie. C'est un investissement important, mais le financement est assuré à 80 % par des subventions de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, de la Région Lorraine et des fonds Européens. Cela permettra d'offrir un service complémentaire aux Assistantes Maternelles et d'augmenter l'attractivité de Verny pour les jeunes parents.

Une nouvelle gendarmerie 7

Annoncée depuis quelques années, suite à la restructuration police – gendarmerie, la nouvelle gendarmerie prend forme. Une première réunion des concessionnaires (eau, gaz, assainissement, électricité, ...) a eu lieu récemment sur le site, en face de la caserne des pompiers, et le constructeur MOSELIS est en négociation finale avec l'État. Le projet comprend 19 logements et les bureaux et locaux nécessaires sur un terrain de 76 ares en bordure de forêt. La Municipalité a la volonté d'accompagner ce projet en préservant les finances communales.



Sécurité routière 9

À l'étude :

- Sécurisation de l'entrée de ville côté Metz par une signalisation renforcée du passage pour piétons et la création d'un îlot.
- Sécurisation de la Rue de Lorraine pour réduire la vitesse des véhicules.
- Achat d'un indicateur de vitesse.



Rue de la Fontaine 8

Ce petit pont a été sécurisé par la Direction des Routes Départementales au mois de mai... que les riverains se rassurent : le conseil général nous a assurés que les premiers travaux devraient avoir lieu prochainement et que le tout serait terminé au printemps prochain. Encore un peu de patience.



EN 7 MINUTES MAXI, ON Y VA !

Sur les hauteurs de Verny, la caserne des pompiers brille comme un sou neuf. Inaugurée en 2007, elle fait la fierté de Cyrille Méon, le Chef de Centre. Rencontre avec le lieutenant et visite chez les pompiers volontaires, celles et ceux qui veillent sur notre sécurité sans compter.

Lueur de convivialité

En face du stade de foot, portail grand ouvert, elle est belle comme un jouet, la caserne. *J'ai la fierté d'avoir vu bâtir cette caserne* dit Cyrille. Il n'y a pas si longtemps, les camions rouges dormaient encore dans un triste hangar, vestige de l'ancien château. Aujourd'hui le lieutenant Cyrille Méon, engagé en 1987, a enfin un bureau pour orchestrer son petit monde. Sur une étagère, un camion de pompier miniature, une chaîne hifi amenée de chez lui, devant lui brûle une bougie parfumée, *la lueur de convivialité* dit-il. Cyrille Méon se souvient de l'incendie de l'ancienne ferme des Noirots, il avait 17 ans. À l'époque, une discussion passionnée avec les sapeurs l'a décidé à devenir pompier à son tour. Aujourd'hui, il est à la tête d'une véritable entreprise,

les moyens financiers en moins, mais le cœur en plus.

On vit en complémentarité

Trois personnes volontaires sont mobilisées par jour de 7h à 18h. Hors intervention, le temps est partagé entre l'entretien de la caserne, outils et véhicules, et la formation. Deux personnes sont mobilisables en appoint. Le soir, cinq personnes sont d'astreinte, soit en caserne, quand elles habitent trop loin - une chambre mixte de 4 lits est alors à leur disposition - soit les pompiers sont joignables par bip. *Quoi qu'il arrive, les femmes et les hommes sont prêts en 7 minutes maximum*. En 15 minutes au plus, les pompiers sont à pied d'œuvre dans le périmètre d'intervention qui leur est attribué. Le champ d'action va du Nord

au Sud - de Verny à Ressaincourt - et d'Est en Ouest - de Solgne à Cheminot. Les pompiers perçoivent une indemnité de 6,97 euros lorsqu'ils sont en intervention et seulement 60 % de ce tarif quand ils sont de garde. En cumulant les interventions, un pompier peut recevoir environ 200 euros dans le mois, c'est presque un maximum. La motivation est évidemment ailleurs que dans l'argent. L'engagement moyen d'une personne est de cinq ans. *Les gens s'essoufflent* dit Cyrille. *Mais pour les vétérans de la première heure, c'est toujours oui !* Les maîtres mots sont respect, rigueur et discipline, mais rajoute Cyrille, *ici on se regarde, on vit en complémentarité*. La devise de la caserne le confirme : s'unir pour grandir.



La caserne en cours de construction, en 2007.

La caserne en quelques chiffres :

- 41 pompiers volontaires au total.
- 1 officier Chef de Centre
- 11 sous officiers dont 5 adjudants
- 11 caporaux chefs
- 14 sapeurs
- 2 médecins
- 1 infirmière
- 1 pharmacienne
- 400 sorties en 2008 (au 3 décembre)



Football Club Verny-Louvigny :

8 personnes au comité,
190 joueurs,
26 dirigeants,
1 éducateur fédéral,
4 arbitres.

Cette année le Football Club Verny-Louvigny a des équipes engagées dans toutes les catégories d'âge du championnat. Tous les entraînements et compétitions ayant lieu à Verny, le stade synthétique municipal a un planning d'utilisation bien rempli !

Toutes les personnes désirant rejoindre le club en temps que joueurs ou dirigeants peuvent contacter le secrétaire Rino LIPPOLIS au 06 59 57 96 60

VENEZ NOMBREUX ENCOURAGER LES ÉQUIPES AU STADE MUNICIPAL DE VERNY

UN BALLON POUR TOUS



L'équipe des plus jeunes, débutants, est entraînée par Fred BOONEN les mercredis de 15h30 à 17h00. Étant donné leurs petites jambes, leurs premières expériences de la compétition se jouent sur un quart de terrain, les samedis à 14h00.



Les poussins sont suffisamment nombreux pour constituer 2 équipes entraînées par Jean-Luc GEORGES et Roger LAFOSSE les mardis et jeudis de 17h30 à 19h00. Un peu plus grands, ils disputent leurs matches les samedis à 14h00 sur un demi terrain.



Les benjamins n'ont qu'une équipe cette année et sont entraînés par Christophe BLANCHARD et Kevin MARIN les lundis et jeudis de 18h00 à 19h30. Ils utilisent aussi un demi terrain pour leurs compétitions les samedis à 15h00.



Jean-Marc PERNET, Raymond GARNICHE, Sébastien EMMA, Régis WAGNER et Stéphane GIRCH encadrent les jeunes de la catégorie « moins de 13 ans » les mercredis et vendredis de 18h00 à 19h30. Cela devient sérieux pour la première équipe où les joueurs évoluent à onze sur un terrain entier, comme les grands et avec une durée presque aussi longue, le dimanche à 10h00. L'effectif n'étant pas tout à fait suffisant, la deuxième équipe est engagée dans un championnat se déroulant à 7 sur un demi terrain.



L'équipe des « moins de 15 ans » est jumelée avec des joueurs de Peltre et leurs entraîneurs Joseph MONFILLIER et Thierry GRANJEAN. Ils améliorent leurs capacités techniques et physiques le mardi de 18h00 à 19h30 et le vendredi de 18h30 à 20h pour préparer leurs matches du samedi à 15h00.



Entraînés les lundis et mercredis de 19h00 à 20h30 par Patrick WINTZ, Manu CARBALLO, Daniel COLLOMBET et Yvan BON le groupe des « moins de 18 ans » dispute ses matches le samedi à 16h00.



Pour les seniors, l'entraînement se déroule le mardi de 19h00 à 21h00 et le vendredi de 19h30 à 21h30 sous la conduite de Jean-Marc BREVI, Frédéric MATHIA, Florent REMEUR et Philippe BARTHELEMY. L'équipe A joue sa première saison en première division du district mosellan, le dimanche à 15h. Les matches de l'équipe B, en seconde division, se déroulent le dimanche à 10h00.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Quelques événements et temps forts de la vie associative vernoise.

Cent ans de liberté associative en Alsace Moselle

2008 aura été une année féconde pour le milieu associatif vernois, puisque depuis quelques mois deux nouvelles associations, l'Association Les 2 Fées et The Texas Tennessee, se sont créées. Désormais la Commune de Verny compte 22 associations qui développent des activités sportives, culturelles, artistiques, touristiques, sociales... sur le territoire communal. Chacune de ces 22 associations joue, à n'en pas douter, un rôle essentiel dans le développement de la vie locale pour qu'elle soit plus active et plus vivante. « Dans les pays démocratiques » écrivait Alexis de Tocqueville, « la science de l'association est la science-mère ; le progrès de toutes les autres dépend des progrès de celle-là ». Les associations d'Alsace Moselle, depuis cent ans d'application du Code civil local, constituent l'un des ferments d'une société moderne.

APE

Clowns, princesses, héros... En février 2008, c'était le carnaval à Verny ! Un grand moment de joie pour petits et grands que l'APE reconduira bien sûr en 2009.

Apparition de 2 fées à Verny

Nous venons d'apprendre l'existence d'étranges personnages dans notre commune : toute une troupe de Vénitiens, gnomes, princesses et fées vont et viennent au gré du vent.

Donnons-leur la parole.

Notre association « Les 2 fées » s'adresse à tous ceux qui gardent une âme d'enfant et souhaitent partager des moments de bonheur et de bonne humeur au travers des carnivals et des spectacles que nous créons. Notre joyeuse troupe constituée essentiellement d'adolescents souhaiterait accueillir d'autres passionnés du monde magique du costume. Afin de faire découvrir cette féerie aux personnes âgées dans les maisons de retraite mais aussi aux enfants

malades dans les hôpitaux nous faisons appel aux éventuels mécènes de notre village. En espérant vous apporter un peu de rêve dans ce monde de bruts... Nous vous invitons à consulter le site de la mairie pour apprécier quelques photos de notre spectacle, en attendant très prochainement notre propre site. Toute la troupe des 2 fées vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et reste à votre disposition pour tout renseignement.

Féérickement votre
M. DAL PIAN
Laurent, Président
M^{me} GIGLEUX Odile,
Vice Présidente
M^{me} GERARDIN Virginie,
Costumière
et tous les gnomes...
Contact :
M^{me} GERARDIN Virginie
06 72 38 68 23

Danse Country à Verny

Depuis le 23 octobre, plus d'une vingtaine de personnes se réunissent, tous les jeudis soir de 20h15 à 22h15, au centre socio culturel Faber. Ils suivent alors assidûment les cours d'apprentissage de danse country, dispensés par François UTTSCHIED. Ces passionnés de la danse country ont donc décidé de se regrouper et de constituer une association dénommée, The Texas Tennessee. Désormais, ils attendent que vous les rejoigniez pour partager avec vous la passion de la danse country. Au-delà de l'initiation et du perfectionnement de la pratique de la danse country, la jeune association espère pouvoir animer des concours et créer des spectacles. Avis à tous les passionnés de danse country, venez danser les jeudis de 20h15 à 22h15 au centre socio culturel Faber !

Contact : UTTSCHIED François, Président
03 54 62 89 77

Bourses aux vêtements et aux jouets

Comme chaque année depuis 1985, l'AFRV a organisé en septembre la bourse aux vêtements automne-hiver, et en octobre celle aux jouets et matériel de puériculture. La fréquentation est importante et répond à une demande toujours plus forte ; selon les bourses et les années, 40 à 75 % des dépôts trouvent des acheteurs venus de tous horizons. La prochaine bourse aux vêtements printemps - été aura lieu les 28 et 29 mars 2009. Les bénévoles seront toujours les bienvenus pour renforcer l'équipe.

Fête du Sport

Le samedi 25 avril 2009, les associations de Verny organisent une journée Culture, Sports et Loisirs ouverte à tous. Cette manifestation sera placée sous le signe de la convivialité et permettra aux participants de passer une agréable journée en famille autour des activités, ludiques, d'initiation et festives qui seront proposées. Randonnée, tennis, pétanque, judo, tir à l'arc, sport ludique, gym, football, course à pied, course d'orientation avec parcours Vita, jeu de piste, chien de guides d'aveugles, jeux de société Ball trap...

L'opération a pour ambition :

- de réunir toutes les générations en utilisant le sport et les loisirs et la culture comme lien social, valoriser les loisirs en famille,
 - de mettre en valeur et faire connaître les différentes associations,
 - de rapprocher les réseaux famille et association dans une action à plus long terme,
 - d'impliquer activement les jeunes au sein des associations (comité, structure d'encadrement).
- Votre large participation contribuera à la réussite de cette journée.



LEVER DE RIDEAU SUR PAULDY SCHMITT

Depuis 1982, le Théâtre de Verny enchante petits et grands. Des centaines de comédiens ont fait rêver des milliers de spectateurs. Aujourd'hui, on applaudit Pauldy Schmitt, l'âme du théâtre, qui envisage de quitter la scène prochainement. Lever de rideau sur cette grande dame et lumière.

Une passion

Pauldy Schmitt ouvre ses cahiers garnis de photos et de coupures de presse. *Mon Dieu, mon Dieu, on a fait tout ça ?* Depuis 27 ans, aidée de sa fille Fabienne et d'une trentaine de bénévoles, elle anime et dirige le théâtre de Verny avec passion, à ses côtés Aymeric Kirchmeyer l'assiste depuis 10 ans et partage la même passion.

À 6 ou 7 ans, je l'avais dit à mes parents, j'avais envie de faire du théâtre. À l'école, j'avais un succès fou en déclamant du Corneille. En classe de troisième, elle monte déjà un spectacle - Blanche neige et les sept nains. Plus tard, Pauldy accompagne son mari Gérard à Paris. Elle y suit des cours, se perfectionne. Son arrivée à Verny bouleverse sa vie. Jean François Bricout vient la chercher pour l'aider à monter un spectacle... *J'ai mis les pieds dans le théâtre au Centre Faber et je n'en suis plus sortie.* Bientôt des enfants seront associés aux spectacles qui s'enchaînent. Les pièces classiques ainsi que les créations écrites par Pauldy - 20 pièces de sa main - vont se succéder, souvent à raison de plusieurs spectacles joués chaque année. En 1989, les enseignants sollicitent Pauldy. Le théâtre de Verny fête ainsi à sa manière le bicentenaire de la révolution de 1789. Elle donnera pendant 5 ans à l'école de Verny des cours 'Activités d'éveil'

Apprendre avec plaisir

Plus de 2000 enfants sont « passés » par le théâtre. *La plus grande joie, c'est la jeunesse. Certains enfants étaient d'une timidité malade au départ, je leur ai donné confiance. Je leur ai donné le goût de*

notre belle langue : le français, l'envie d'apprendre avec plaisir, nous avons beaucoup travaillé le classique. Certains jeunes du théâtre ont aujourd'hui 18 ans, je les ai connus quand ils avaient 4 ans. Ahhh, « ces enfants » ils sont au fil du temps devenus « mes enfants », ils m'ont aidé à m'épanouir. Nous sommes restés des amateurs, dit encore Pauldy qui a su tout de même s'entourer de professionnels : costumiers, éclairagistes ou techniciens du son. Pendant les vacances scolaires, jusqu'à 50 gamins par stage profitent des joies du théâtre et participent aux ateliers de peinture, dessin ou mime.

Ultime représentation

Pauldy Schmitt qui avoue que le théâtre est sa seconde famille a pourtant décidé de quitter la scène. *Ce sera dur de se lever le matin, avoir la tête pleine d'idées pour écrire une nouvelle pièce, et ne pouvoir la faire jouer, je continuerai à écrire pour le plaisir.*

Une ultime représentation - Le Prisonnier du Chatelet, 2^e partie de Secrets d'Alcôve - sera jouée gracieusement au théâtre de Verny, au Centre Faber, le samedi 7 mars à 20h. Soyons nombreux à venir applaudir Pauldy et sa grande et généreuse famille.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Créée en 2003, La Communauté de Communes du Vernois rassemble 19 communes, 8500 habitants, 38 délégués communautaires (2 délégués par commune), 1 Président et 9 Vice-Présidents. On peut déplorer que Verny représentant près d'un quart de la population ne figure pas dans l'exécutif communautaire et n'y tient donc pas un rôle majeur.

Néanmoins, ses deux délégués : maire et 1^{er} adjoint, participent activement au travail des commissions et restent vigilants. Notons que, au 1^{er} janvier 2009, le SIVOM (syndicat à vocations multiples) sera dissout et la CCV en prendra la compétence (déchetterie – collecte et traitement des ordures ménagères...) C'est un premier pas vers plus de cohérence et saluons-en ici l'initiative. Cependant, les syndicats intercommunaux y sont encore trop nombreux et génèrent une dépense d'énergie en moyens humains et financiers.

Des communautés de communes voisines ont supprimé et intégré depuis longtemps les différents syndicats devenus inutiles et disposent d'un territoire confortable et d'une véritable dynamique. La CCV pourrait s'en inspirer en proposant d'élargir son territoire et en intégrant les trop nombreux syndicats intercommunaux. Il faut aller plus vite et plus loin car trop d'obstacles freinent son développement. Il faut aller vers une intercommunalité fédérative, respectueuse des communes, pour une véritable cohérence de territoires et un territoire de projets.



CONSEILS PRATIQUES

Une réglementation compliquée mais un réflexe simple : la consultation de la mairie. Quelques rappels pour éviter les désagréments. La commune de Verny dispose d'un Plan Local d'Urbanisme qui s'applique à chacun. Selon la zone concernée : U urbanisée, 1AU à urbaniser, 2AU réserves foncières, N espaces naturels protégés, A terrains agricoles, la demande sera acceptée, refusée ou modifiée. Quelques exemples : extension, panneaux solaires, piscine, clôture, abri de jardin ou ravalement doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un dépôt de permis de construire en mairie de Verny. Le respect de ces règles, même si la réglementation est compliquée, permet d'éviter de véritables erreurs et contrariétés : destruction, arrachage, déplacement... Les travaux ne peuvent être commencés avant l'obtention de l'autorisation. La secrétaire de mairie et votre adjointe à l'urbanisme avec le soutien des services de la DDE sont à votre disposition pour vous renseigner.

CONTE DE NOËL

Léon Joyeux était ouvrier fraiseur dans une belle usine qui rougeoyait le ciel. Un matin, des dizaines de camions avaient emmené les machines vers l'est. Léon avait donc perdu son emploi, ses copains et ses habitudes. Il se demandait ce qu'il pouvait faire de sa vie à 52 ans, avec une femme jeune, deux enfants arrivés sur le tard, un chat et déjà un mal de dos chronique. Il chercha du travail, téléphona sans succès à gauche et à droite, ses courriers restèrent le plus souvent sans réponses. Rapidement ses allocations avaient baissé. Il craignait le jour où il faudrait choisir entre chauffer la maison ou manger à sa faim. Décembre arriva.

Cette année, le Père Noël ne viendra pas, dit Madame Joyeux. Pourtant Nina et Martin, les enfants, ne se plaignaient pas. Le 23 décembre, Léon Joyeux vit une affiche rouge sur une vitrine. En ville, on cherchait un Père Noël pour animer le grand magasin. Son ultime sourire convainquit le directeur, il décrocha le job. Tôt le 24 décembre, il passa le lourd manteau rouge bordé de fourrure, enfila son bonnet et ajusta sa longue barbe synthétique.

Dès le matin, il embrassa des enfants, prit la pause devant des photographes amateurs, distribua des bonbons et fit tinter sa cloche. Il faisait chaud dans le magasin, Léon Joyeux transpirait sous ses vêtements, les mèches blanches irritaient son front luisant. Parfois il sortait devant la vitrine illuminée pour attirer les badauds, le froid le coupait en deux, ses yeux se mouillaient, sa chemise soudain glacée lui collait au corps. Une sirène indiqua midi. Ses jambes devenaient lourdes. Sous le manteau, ses pieds serrés dans ses vieilles chaussures de sécurité le faisaient souffrir. Mon dos est en bois se dit Léon Joyeux, montant les escaliers avec un gamin sur les épaules, sillonnant les rayons chargés de lumière, souriant, ouvrant ses bras solides à qui voulait de lui.

Tard le soir, le directeur lui tendit 60 euros. Avant de partir j'aimerais faire mes achats avec ces trois billets dit Léon Joyeux. Soit, dit le patron. Léon Joyeux pris un camion de pompier pour sa fille, une poupée aux cheveux d'or pour son fils, car ses enfants étaient

inversés disait-il, une boîte de chocolat à la liqueur pour sa jeune épouse. Il s'arrêta devant un sapin bleu. Je vous offre le sapin et même la décoration, je n'en vendrai plus cette année dit le directeur d'un ton las. Léon Joyeux entassa ses cadeaux dans un caddie qu'il libéra avec sa dernière pièce d'un euro et traversa la ville, courbé sous le froid et les flocons qui tombaient en rafale. Il marcha longtemps, fourbu et glacé sous les rares néons, les doigts crispés sur son chariot, la tête dans les épaules. Épuisé, transi, il arriva enfin chez lui au petit matin.

Derrière la fenêtre de la cuisine brillait une bougie. Léon Joyeux posa le sapin près de la grande armoire, le décora avec application et disposa ses cadeaux au pied de l'arbre. Il s'assit dans le vieux fauteuil rouge et s'endormit aussitôt. Les premiers rayons de lumière traversèrent bientôt la pièce. Les cris de joie des enfants le réveillèrent. C'est incroyable dit Nina, hier après-midi, j'ai vu un faux Père Noël en ville qui avait les mêmes chaussures que toi. C'était un vrai dit Marion. Joyeux Noël à tous, dit Léon Joyeux.



Vous aimez écrire ? La commune de Verny lance un concours de nouvelles. Vous trouverez toutes les modalités dans le prochain Courrier des Vernois et sur le site de la mairie. Amateurs, à vos plumes et claviers !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 2008

Gaëtane LEMAITRE née le dix janvier
Ethan RAYMOND né le quinze janvier
Lilou POURCELOT née le quatre février
Noëline DICOP née le vingt trois février
Maxime LESEUR né le vingt et un mars
Jules GREBAUX né le deux avril
Jade MARTIN GOBY née le seize mai
Noa LEHMANN né le trois juin
Lise HIRSCH née le quatorze juin
Samuel ACH né le premier août
Lisa POUZANKOV née le vingt trois août
Louane JOCHUM née le quatre septembre
Hugo DIEBOLD né le six novembre
Léo et Tom DEFIX nés le douze novembre
Naelle BONFOH née le dix neuf novembre
Killian GOBY né le trois décembre

MARIAGES 2008

Alexandre VAUTIER et Aurélie GAVOILLE le dix mai
Frédéric MATHIA et Sylvie LEMINOUX le trente et un mai
Jean Michel LEGAYE et Angélique JOLIFF le sept juin
Nicolas CASULLI et Dorothee HENNEQUIN le cinq juillet
David MEY et Magali RUSSO le deux août
Michel DUPONT et Corine BAUER le vingt trois août
Grégory SELZNER et Charline HELSTROFFER le trente août
Alain CAPDOUZE et Mireille BINTZ le six septembre

DÉCÈS 2008

MARTIN Henriette née WOLTERS le premier février
GIROUX Joëlle le vingt sept février
DOZIER Jacques le cinq mars
DUVAL René le treize mars
BEAUCOURT Marie-Madelaine née MICHELOT le cinq avril
NEU Marie Jeanne le dix août
CHROBOK Heide le vingt trois septembre
DALMON René le sept octobre
FULGOSI Roger le vingt quatre novembre

ON EN CAUSE

Covoiturage

Le covoiturage, c'est allier économie, écologie et convivialité ! La mairie de Verny, sensible à tous ces points, souhaite aider à la mise en place de départs et retours à partir de la place St-Michel. Pour nous aider dans ce projet, merci de bien vouloir remplir le questionnaire que vous trouverez joint et le faire parvenir à la mairie avant le 15 janvier 09. Vous pouvez également y répondre sur le site de la mairie.

Déchetterie

Les horaires de la déchetterie du SIVOM de Verny et environs changent deux fois par an. Du 1^{er} novembre au 31 mars, elle vous ouvre ses portes le lundi : 13h30 – 18h30
mercredi et samedi : 9h – 12h / 13h30 – 18h30

Recyclage de bouchons

La Mairie collecte vos bouchons usagés : liège et plastique, provenant de boissons (vin, eaux plates et gazeuses, lait, sodas, jus de fruit). Ils sont remis à deux associations locales en vue de recyclage, par un atelier de travail protégé employant des handicapés pour l'une, au profit de structures accueillant des enfants en difficulté pour l'autre. Contribuons tous, par ces gestes simples, à la solidarité et au respect de notre environnement !

Civilités

Déneigement :

Petit rappel, en cette période hivernale : les propriétaires (ou les locataires) sont tenus d'enlever la neige et la glace devant leur propriété, notamment sur le trottoir qui jouxte leur domicile. Ne pas oublier que les bacs à sel mis en place par la municipalité doivent être utilisés pour saler la voirie à proximité des lieux où ils sont situés (fortes pentes) ; Il ne s'agit pas de réserves pour l'usage privé des riverains.

Trottoirs :

– Ne pas encombrer l'espace public avec les bacs d'ordures ménagères en dehors des heures prévues.
– Maintenir propre et dégagé le trottoir qui jouxte son domicile.

Sécurité routière :

Elle dépend du comportement de chacun : respecter les piétons, observer les limitations de vitesse et stationner sur les places prévues à cet effet.

Responsable de la publication : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE
Articles et photos : les conseillers municipaux, les associations
Mairie de Verny – 6 rue de la Mairie – 57420 Verny
Tél. 03 87 52 70 40 – Fax 03 87 52 42 10
mairie.verny@wanadoo.fr – <http://www.verny.fr/>